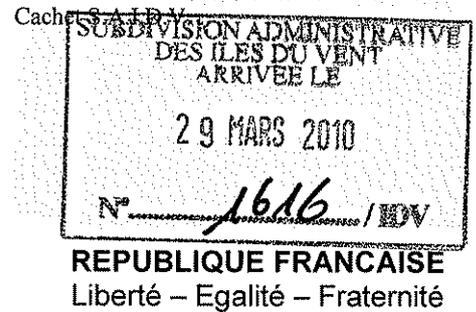




POLYNÉSIE FRANÇAISE
TAHITI
VILLE DE PIRAE



**EXTRAIT DU REGISTRE
DE DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DELIBERATION N°6/2010
DU 10 MARS 2010**

Portant approbation de la délibération n°37/2009 du 23 décembre 2009 portant affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 de l'Office de gestion de la Crèche de Pirae – Tama Here

L'an deux mille dix, le dix du mois de mars à dix huit heures,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Madame le Maire, Béatrice VERNAUDON**.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination des secrétaires de séance.

Monsieur Marc ATIU et Monsieur Wilfred POMARE ont été désignés pour remplir cette fonction.

Etaient présents :

Date de convocation :
4 mars 2010

Date d'affichage :
4 mars 2010

Résultats des votes

Pour	23
Contre	0
Abstentions	1

**La délibération est adoptée
à la majorité**

Affichage du compte rendu
du conseil municipal le :
18 mars 2010

Affichage de la présente
délibération le :

30 MARS 2010

Nbre	Nom et Prénom	Présent	Absent	Procuration
1	VERNAUDON Béatrice	X		
2	SUN MAIRAI	X		
3	PUCHON Georges		X	
4	MOE Elisabeth	X		
5	TEANOTOGA Hinano	X		
6	VIRGILE Christiane Tiare	X		
7	ATIU Marc	X		
8	TEFAATAU Alvest	X		
9	TERIEROOITERAI Jean-Baptiste	X		
10	LEQUERRE Maïte	X		
11	PROKOP Alban	X		
12	BENNETT William	X		
13	POMARE Wilfred	X		
14	TOUAITAHUATA Charles	X		
15	TANÉPAU Viora	X		
16	YAO THAM SAO Elisa	X		
17	TUEINUI Noël		X	J.B TERIEROOITERAI
18	TICCHI William	X		
19	TEANINIURAITEMOANA Laïza	X		
20	TAPUTU Karine	X		
21	TAURAA Stéphanie		X	
22	TAVAE Imelda		X	
23	DU SOUICH Audrey		X	Marc ATIU
	TANETOA Guy			Démisionnaire
24	MAI Teruirau		X	
25	MACE Miriama		X	Yvette LICHTLE
26	BREMOND Madeleine		X	
27	TEMARII Tahiri		X	
28	LICHTLE Yvette	X		
29	MERCERON Armelle	X		
30	FRITCH Edouard		X	
31	FREBAULT Pierre		X	
32	TETUAETARA Théodore	X		
21			11	3

ADOPTE

DELIBERATION n°6/2010 du 10 mars 2010

Portant approbation de la délibération n°37/2009 du 23 décembre 2009 portant affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE (ILE DE TAHITI)

**Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du maire de la commune ;**

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU La délibération n°104/2005 du 15 décembre 2005 portant nomination du directeur de la régie municipale à caractère industriel et commercial, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, dénommée « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here »
- VU Le procès verbal de la séance du conseil d'administration de l'office « Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here » du 23 décembre 2009.

Après en avoir délibéré
en sa séance du 10 mars 2010

ADOPTE A LA MAJORITE	
VOTANTS	24
POUR	23
CONTRE	0
ABSTENTION	1

ADOPTE

Article 1^{er} : Est approuvée la délibération n°37/2009 du 23 décembre 2009 portant affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2008 de l'Office de gestion de la crèche de Pirae – Tama Here.

Article 2. : La présente délibération, qui sera publiée et communiquée partout où besoin sera, est prise pour servir et valoir ce que de droit

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Le Maire



[Signature]
le Béatrice VERNAUDON

Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le... **29 MARS 2010**

et publication du ... **30 MARS 2010**

Le Maire,

[Signature] 

Béatrice VERNAUDON